

Les responsables d'établissements scolaires publics favorisent l'endoctrinement des élèves dès le primaire

Mathilde Leseigneur a dénoncé dans le n° 172 de RL dans un article intitulé « Petite histoire sur l'islamisation des jeunes de nos contrées... » l'endoctrinement islamique des élèves de l'enseignement public par l'exemple d'un lycéen.

Mais comme j'ai déjà du l'écrire à RL, c'est dès le primaire que mon propre enfant a préféré imposé à ses camarades de classe marseillais un exposé sur le coran tout en apprenant l'arabe comme le refuse Florent Pagny pour ses enfants.

Mes nombreux contentieux avec la directrice de l'école ont fini chez le Procureur de la République de Marseille auprès de qui les autorités scolaires locales avaient « signalé »-porté plainte contre mon comportement généralement « déviant ».

Au collège, ce sont les islamiques voilées représentées par la FCPE qui ont orienté au cours des premières réunions publiques les préoccupations scolaires sur les aménagements islamiques du collège. M'en étant plaint, le principal m'a répondu qu'il ne voyait pas ce qu'il y avait là d'anti laïque !

L'année dernière, comme ailleurs et notamment dénoncé par Docdory, le collège a recensé les familles ne faisant pas le ramadan et mangeant du porc pour les discriminer quadruplement à la cantine. J'ai porté plainte pénalement.

Bien évidemment, les représailles ne cessent de pleuvoir.

Mais dois-je et doit-on laisser nos enfants s'arabo-islamiser afin d'obtenir de bons résultats scolaires ainsi arabo-islamiques pour trouver un bon emploi arabo-islamo-compatible ou faut-il le contester en faveur d'un enseignement encore

légal sachant que de toute façon ils ne trouveront jamais un tel emploi au même titre que les arabo-islamiques de tradition essentiellement à raison de leur race même s'ils se convertissent ?

C'est le débat qui déchire notre famille.

Or, nous habitons un quartier réputé bourgeois, à la très faible islamisation.

Contestant la représentativité de la FCPE monopolistique essentiellement soutenue par les autorités scolaires locales qui, selon mon impression, combattent toute concurrence, surtout laïque, je constate que cette année encore, comme souvent, elle cherche à nouveau des représentants de classe tant elle ne représente que les quelques arabo-islamiques avec qui collaborent assidument les autorités scolaires locales.

(En effet, plutôt que de s'occuper des problèmes, pourtant très nombreux, du collège, elle prétend maintenant représenter les parents d'élèves auprès des pouvoirs publics pour assurer la sécurité des élèves dans les rues alentours –sans doute pour lutter contre les rafales de kalachnikovs !- dans lesquelles les autorités scolaires ne cessent de les expulser pendant les journées d'obligation pénale scolaire plutôt que de les faire surveiller au collège pendant alors même qu'elles les surveillent en dehors pour les punitions !)

La plupart de mes enseignants publics -car j'ai aussi été scolarisé dans l'enseignement catholique et obtenu ma communion solennelle- m'ont transmis les valeurs républicaines et laïques aux quelles j'ai davantage adhéré par choix éclairé.

Je me souviens d'une anecdote qui, après m'avoir choqué, m'a marqué : un de mes camarades ayant déchiré la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen remise pour l'apprendre a été immédiatement puni sans autre forme de procès.

Aujourd'hui, si sa valeur constitutionnelle est encore enseignée, je suppose que les élèves sont encouragés par les néo-enseignants à la déchirer, la brûler ou s'essuyer le fondement avec, comme pour le drapeau national, tout en sacralisant le coran et drapeaux islamiques notamment

algériens, marocains, tunisiens et turcs. Bien que n'étant pas très sacralisant, j'en suis quand même très perturbé !

J'en veux d'autant plus à l'école républicaine que ses propres enseignants sont les premiers à la trahir !

Jacques Le Roux